

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015 sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la modification dans la composition de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées comme suit :

<b>10 membres :</b> 6 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	<del>Mme PAIN</del> remplacée par M. DUGENETAIS	M. RENAUD Mme BONDU M. METAIS Mme MAGRES M. HABAROU Mme TENDRON	M. Frédéric HAMARD Mme Véronique DENOUE M. Joseph THUIA
--	---	--	---

- Le Conseil, à l'unanimité, a procédé à une nouvelle élection des membres du C.C.A.S. comme suit :

**M. Joseph JULIENNE**  
**Mme Josette BONDU**  
**Mme Célia DIDIER**  
*Mme Roselyne PAIN en remplacement de Mme Maria LIEGE*  
**Mme Patricia MAGRES**  
**Mme Isabelle TAFFATZ**  
**Mme Sylvie TENDRON**  
**Mme Elodie BLOUET**

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la modification dans la composition de la commission municipale « Logement » comme suit :

Intitulés	Composition	Responsable	Membres
<b>Commission Logement</b>  <i>Secrétariat : B. BARON</i>	<b>6 membres :</b> Maire + Adjoint + 3 élus majorité 1 élu minorité	M. JULIENNE	Mme BONDU Mme MAGRES <del>Mme LIEGE</del> remplacée par Mme PAIN Mme TENDRON

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la modification dans la composition du comité consultatif Urbanisme et Développement Durable comme suit :

Intitulés	Composition	Responsable	Membres élus	Membres extra-municipaux
<b>Comité Urbanisme et Développement Durable</b>  <i>Secrétariat : C. MARSOLLIER</i>	<b>10 membres :</b> Adjoint + 5 élus majorité 1 élu minorité 3 membres désignés	Mme LEMAIRE	M. RENAUD Mme PAIN <del>M. DUGENETAIS</del> remplacé par Mme LIEGE M. METAIS M. DAMIENS M. KOBI	Anouck THARREAU Jacques HEULIN Michel BRILLOT

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la vente d'une parcelle communale, 2 allée des Pommiers à Monsieur et Madame MAHAIS, au prix de 90 000 € netvendeur, conformément au montant inscrit au budget primitif, a chargé l'étude notariale de Maîtres MORIN/CESBRON/FALLOURD/TREFFOT à AVRILLE de rédiger l'acte correspondant, et a autorisé Monsieur le Maire à le signer.
- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les constructions affectées à l'habitation achevées antérieurement à la mise en place du plan de prévention des risques technologiques relatif à l'établissement Zach System et situées dans le périmètre d'exposition aux risques prévue par le plan, et a fixé le taux d'exonération à 15%.
- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé en accord avec l'association diocésaine, de modifier le montant du loyer du presbytère en le portant à 150 € par mois, avec effet au 15 septembre 2015.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'avenant N° 2 au marché de prestations de services de garde d'enfants avec la Mutualité Française Anjou-Mayenne comme suit :

MARCHE INITIAL	260 341,00 €
avenant N° 1	6 141,00 €
avenant N° 2	30 104,00 €
Nouveau montant	296 586,00 €
Soit une évolution de	13,92%

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'avenant N° 1 à la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT) sur la commune portant sur l'intégration de l'école Notre-Dame dans le dispositif.
- Le Conseil, à l'unanimité, a adopté le dispositif relatif à la création d'un permis de conduire et engagement citoyen pour les jeunes entre 15 et 25 ans, sous condition d'avoir obtenu l'examen théorique (code) et de s'engager à réaliser un engagement citoyen auprès d'une association montreuillaise.
- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché à bons de commande relatif aux travaux de voirie avec l'entreprise TPPL pour un montant annuel maximum de 250 000 € HT.
- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec Angers Loire Métropole pour l'essai des appareils publics de lutte contre l'incendie, laquelle prévoit la réalisation d'un contrôle triennal de la centaine de poteaux d'incendie existants sur la commune.
- Le Conseil, à l'unanimité, a désigné Angers Loire Métropole comme autorité organisatrice de l'enquête publique préalable à la révision complète du plan d'épandage des boues de la station de la Baumette.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé les conditions de la rétrocession des voies et emprises publiques du Hameau du Bas Coudray, au prix de un euro, a chargé Maître GIRAUD, notaire au Lion d'Angers de rédiger l'acte correspondant et a chargé Monsieur le Maire de signer cet acte.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé les conditions de la rétrocession des jardins familiaux de la nouvelle ZAC du Val 2, au prix de un euro, a chargé Maître GIRAUD, notaire au Lion d'Angers de rédiger l'acte correspondant et a chargé Monsieur le Maire de signer cet acte.

- Le Conseil, a pris acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport 2014 sur la qualité des services eau potable et assainissement eaux usées gérés par Angers Loire Métropole.
- Le Conseil, a pris acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport 2014 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets gérés par Angers Loire Métropole.
- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser des fonds de concours au profit du SIEMML pour l'opération suivante :

<b>Motif</b>	<b>Opération</b>	<b>Montant de la dépense</b>	<b>Taux du fonds de concours</b>	<b>Montant du fonds de concours à verser au SIEMML</b>
Rénovation de l'éclairage public de la Place de la République	DEV214.15.04.01	24 036.50 € HT	75 %	18 027.37 € HT

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser des fonds de concours au profit du SIEMML pour les opérations suivantes :

<b>Motif</b>	<b>Opération</b>	<b>Montant de la dépense</b>	<b>Taux du fonds de concours</b>	<b>Montant du fonds de concours à verser au SIEMML</b>
Réparation d'appareils accidentés	DEV214-14-95 Remplacement coffret C15 rue des Châtaigniers	1 848.52 € HT	75 %	1 386.39 € HT
	DEV214-14-94 Remplacement coffret L13 avenue de l'Europe	1 983.05 € HT	75 %	1 487.29 € HT
	DEV214-14-107 Remplacement coffret C20 rue St Jean-Baptiste	1 848.52 € HT	75 %	1 386.39 € HT
	DEV214-14-106 Remplacement panneau de commande coffret C18 rue Paul Cézanne	1 291.72 € HT	75 %	968.79 € HT

**Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 16 septembre 2015.**

**Le Maire  
Stéphane PIEDNOIR**